

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 05 octobre 2020

L'an deux mil vingt et le lundi 05 octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-Achâtel était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane NICOLAS, Maire.

Etaient présents :

Frédéric COLSON, Maryse DESARCE, Sandrine DOYEN, Xavier MARI, Marcel MATHIS, Jean-François NICOLAS, Stéphane NICOLAS, Cécile PIAZZA, Serge ROUPRICH.

Excusés : Elodie MOLET, Christian GOSSMANN (arrivé à 20h30)

Secrétaire de séance : Frédéric COLSON.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 août 2020 a été approuvé sans observations et signé par les membres présents.

1°) Adhésion de trois communes au Syndicat Scolaire Intercommunal de Delme.

Vu la délibération n°9 du 1er avril 2019 portant sur le projet d'adhésion des communes de Bréhain, Château-Bréhain et Baudrecourt au sein du Syndicat Scolaire Intercommunal de Delme,

Vu la délibération de la commune de Bréhain n°13/2019 en date du 16 avril 2019,

Vu la délibération de la commune de Château-Bréhain n°CHBDCM200017 du 23 juillet 2020,

Vu la délibération de la commune de Baudrecourt n°DEL202016 du 03 juillet 2020,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité, l'adhésion des trois communes au Syndicat Scolaire Intercommunal de Delme.

Le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour concernant la nomination d'un Conseiller Municipal Délégué. La demande est acceptée par l'ensemble de l'assemblée.

2°) Indemnités au Conseiller Municipal Délégué.

Considérant la nécessité d'avoir un représentant disponible très fréquemment dans la commune, le Maire expose aux conseillers présents, les délégations prises par arrêté, accordées à M. Serge ROUPRICH, conseiller municipal délégué, avec effet à compter du 05 octobre 2020, qui porteront notamment :

- Suivi des ouvriers intercommunaux,
- Actes liés à la police de la circulation et du stationnement,
- Gestion des cimetières,
- Maîtrise de l'énergie.

M. Serge ROUPRICH, n'ayant pas pris part aux délibérations, les membres du conseil municipal, après en avoir débattu par 7 voix pour et une abstention (M. Jean-François NICOLAS), décident, pour toute la durée du mandat, d'accorder des indemnités de fonction à Monsieur Serge ROUPRICH, conseiller municipal délégué, à 4,46 % du taux maximal de l'indice brut.

Divers :

- Repas des seniors : report au premier trimestre ou plus tard selon l'évolution de la situation sanitaire. Un courrier sera fait aux seniors pour expliquer qu'il n'est pas raisonnable de l'organiser en ce moment.
- La salle communale reste fermée à la location jusqu'à nouvel ordre au moins jusqu'au 31/12/2020. La mise à disposition aux associations est quand elle autorisée, car elle permet un strict respect des gestes barrières contre la COVID-19.
- Aline Merat demande à arrêter ses fonctions d'agent d'entretien ; l'agent communal a émis le souhait de prendre le poste. Il est aussi possible de confier ses tâches à une entreprise spécialisée.
Il est par ailleurs indispensable de renouveler le matériel de nettoyage.
- La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 organisé en collaboration avec la commune de Solgne aura lieu le 11/11 à 11h. Un arrêté sera pris pour couper la circulation rue des deux villes.
Une remise officielle de médaille est prévue. Compte tenu de la situation sanitaire, il est nécessaire de limiter le nombre de personnes présentes pour l'apéritif qui suivra la cérémonie.
- Un remerciement est adressé aux personnes qui ont organisé la remise des prix des maisons fleuries et l'opération Nettoyons la nature.
- Décoration de Noël : sur 13 points lumineux 3 sont cassés, voir si une réparation est possible. La location étant trop chère (1755€), elle n'est pas envisagée.
- Concernant la fibre, un signalement des points de sécurité et malfaçons sera fait à la Communauté de Communes du Sud Messin et au maître d'ouvrage à savoir Moselle fibre (Syndicat composé du Département de la Moselle et de 14 Intercommunalités).
Le conseil municipal déplore un manque manifeste de suivi et de vérification des chantiers. Une communication sera faite auprès de la population.
- Concernant l'assainissement, il reste des travaux et reprises à faire sur les remise en état des voiries et trottoirs. Une réunion sera programmée pour lister et évaluer les travaux à faire ; une date d'intervention sera fixée.
- La dernière tranche de l'assainissement le long du ruisseau ne pourra commencer qu'après l'expiration du délai d'appel suite à l'enquête publique.
- Le CMJ, Conseil Municipal des Jeunes, se réunira le 17/10 à 11h pour installer le nouveau conseil et envisager les futurs projets.
- Les travaux de toiture sur la mairie sont en attente de l'obtention des subventions DETR.
- Une réunion avec l'URM a eu lieu concernant une possibilité de subvention pour l'enfouissement de certains réseaux. Une réflexion sera menée sur les câbles importants à enfouir car le reste à charge est élevé pour la commune ; tout le réseau ne pourra pas être souterrain.
- Une visite de l'UTT de Metz est programmée le 13/10 pour évoquer les points suivants : réfection de la route départementale (RD) suite aux travaux d'assainissement, accotements dangereux le long de la RD, passage de la vitesse à 30km/h, tronçonnage des deux arbres morts le long de la RD puis plantations, problème de déchets sous le pont, mise à niveau du chemin agricole le long de la RD ainsi que le taillage des haies car la circulation des engins agricoles n'est plus possible.
- Des problèmes de sécurité routière ont été évoqués, la vitesse est trop élevée, des incivilités et des dépassements dangereux ont été constatés. Une réflexion sera menée pour faire baisser la vitesse et sécuriser les virages.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Stéphane NICOLAS